

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 2 SEPTEMBRE 2015

Paul Rechsteiner, président de l'USS

Revendications salariales des syndicats de l'USS

Hausses générales des salaires jusqu'à 1,5 %, avec un accent particulier pour les employé(e)s de longue date

Dans la plupart des branches et entreprises de Suisse, la situation est bonne. La conjoncture intérieure est stable. De la construction au secteur financier, les affaires se portent bien. Les problèmes d'écoulement et de recettes existants se concentrent surtout sur les branches exportatrices qui sont exposées aux effets d'un franc surévalué.

Pour les prochaines négociations salariales, ce sont a priori là des signaux positifs. Dans un tel contexte, les principaux syndicats des diverses branches membres de l'Union syndicale suisse (USS) demandent jusqu'à 1,5 % de hausse des salaires. Vu l'évolution économique et les gains de productivité, pareille hausse est, toutes différences entre branches et entreprises confondues, clairement justifiée. Les travailleurs et travailleuses de Suisse l'ont plus que mérité.

Il sera aussi important, lors des prochaines négociations salariales, que les hausses de cet ordre de grandeur soient à nouveau accordées de manière générale. Si tel n'est pas le cas, les bas et moyens revenus ne bougeront pas. Or, les salarié(e)s qui touchent ces salaires portent la majeure partie de l'économie. C'est pourquoi il faut d'abord adapter à nouveau leurs salaires. Et pour ce faire, les hausses générales sont la meilleure recette.

Un accent particulier devrait être mis pour l'an prochain sur les employé(e)s de longue date. Si l'on analyse l'évolution des salaires des dix dernières années, on constate que les salaires de ces personnes ont été les premiers à faire du surplace. Après des années difficiles, ils ont mérité – surtout celles et ceux qui sont âgés – que quelque chose de positif leur arrive à nouveau.

Des hausses sensibles risquent à nouveau de se produire l'an prochain avec les caisses maladie. Si les salaires ne progressent pas, le pouvoir d'achat des gens diminuera. Il est certain qu'en matière de primes des caisses maladie, après une stagnation et une réduction plus faible, la Confédération et les cantons sont aussi appelés à assumer leurs responsabilités. Mais pour les ménages moyens, c'est l'évolution des salaires qui est en premier lieu déterminantes. Si les négociations salariales débouchent sur des résultats décents, après une période d'incertitude, on pourra à nouveau entrer dans une phase de diminution des disparités.

Si les négociations salariales débouchent sur des résultats décents pour l'an prochain, cela influencera à divers égards le climat économique en Suisse. L'économie suisse pourra, malgré la surévaluation persistante du franc et les problèmes qui en résultent, à nouveau envisager l'avenir avec une certaine confiance. Et les salarié(e)s auront alors l'impression qu'intervenir et s'engager pour de bons résultats est aussi payant pour eux. Et pas seulement au niveau des directions. L'équité, c'est que tout le monde profite à nouveau des prochaines négociations salariales.